



Directeur Général, Directeur de publication

Babacar NDIR

Directeur Général Adjoint

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale

Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales

Directeur du Management de l'Information Statistique (p.i.)

Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (p.i.)

Agent Comptable Particulier (ACP)

Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale

Allé Nar DIOP

Mbaye FAYE

Papa Ibrahima Silmang SENE

Allé Nar DIOP

Ouleye K. SOW DIOP

Papa Amadou Moustapha NIANG

Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Assane THIOUNE, Saliou MBENGUE, Séckène SENE, Mamadou BAH, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou Ngalgou KANE, Macoumba DIOUF, Jean Pierre Diamane BAHOUM, Samba NDIAYE, Insa SADIO, Mamadou AMOUZOU, Momath CISSE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Omar SENE, Mamadou BALDE, Jean Paul DIAGNE, Woudou DEME KEITA, Oumy DIOP, Mamadou DAFFE.

COMITE DE	REDACTION
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Maguette SARR / Khady BA
2. MIGRATION	Awa CISSOKO
3. EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA / Fatimatou SY
4. EMPLOI	Tidiane CAMARA /Serge MANEL
5. SANTE	Amy Collé CISSE
6. JUSTICE	Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY /Alioune TAMBOURA
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME
9. AGRICULTURE	Kandé CISSE
10. ENVIRONNEMENT	Mouhamadou Bassirou DIOUF
11. ELEVAGE	Hamady DIALLO/ Kandé CISSE
12. PECHE MARITIME	Khadim SOURANG/ Mouhamadou Bassirou DIOUF
13. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE
14. TOURISME	Ousmane DIOUF/Manga NDIAYE
15. BTP	Bintou Diack LY/ Penda AMAR
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP/Papa Mamadou N'DIAYE
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Omar SENGHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK & Adja Aby SAMBE
19. PRIX A LA CONSOMMATION	Baba NDIAYE/El Malick CISSE
20. INDICE DU COUT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ
21. PRIX DES SERVICES	Muhamed NDIAYE
22. FINANCES PUBLIQUES	Ndèye Seynabou SARR/ Madiaw DIBO
23. ENERGIE, MINES ET CARRIERES	Wouddou Dème Keïta/Abdou Aziz DIOUF
24. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB/Ramlatou DIALLO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web: www.ansd.sn; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution: Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers ISSN 0850-1491

Introduction

Le secteur du transport est géré par plusieurs acteurs du privé et du public, quel que soit la forme ou le mode. Il constitue un secteur clé de l'économie et contribue à la croissance et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il permet de faciliter le déplacement des populations et des marchandises. Le développement des infrastructures de transports contribue au désenclavement des zones de production et valorise ces dernières.

Dans le Plan Sénégal émergent (PSE), ce secteur constitue un point clé et a fait l'objet d'un diagnostic qui fait apparaître les points faibles. Il est ressorti de ce diagnostic une faible intégration des différents modes, un réseau inégalement réparti entre les différentes localités, la vétusté du parc et des infrastructures ainsi que la concentration des activités portuaires dans la capitale.

En 2018, le secteur a connu beaucoup de changements, notamment avec les projets de construction de grandes infrastructures en milieu rural et urbain. En effet, de grandes réalisations ont vu le jour en 2018, à savoir l'autoroute Ila Touba, l'autoroute AIBD-Thiès et AIBD-Malicounda. Le Programme de Modernisation des Villes (Promovilles), orienté dans les communes, a beaucoup contribué à la qualité du réseau routier en milieu urbain. La politique de désenclavement en milieu rural a été intensifiée avec le Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR) et le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC).

Le plan de ce chapitre est articulé autour de trois points, à savoir la contribution du secteur du transport au Produit Intérieur Brut (PIB), l'analyse financière des entreprises de transport, le différents dynamisme du secteur, notamment sur les modes, l'analyse des infrastructures de transport en termes d'investissement et l'analyse de la sécurité routière.

XIII.1. TRANSPORT ET ECONOMIE

XIII.1.1. ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES SERVICES DE TRANSPORT AU PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB)

En 2014, l'ANSD a procédé au changement d'année de base des comptes de la Nation. Les résultats du changement d'année de base et l'adaptation d'un nouveau Système de Comptabilité nationale (SCN) avaient réévalué le PIB à plus de 29%. Les données présentées dans le tableau ci-dessous sont obtenues en prenant en compte ces changements.

La contribution des services de transport au Produit Intérieur brut est évaluée à 2,1% en 2018. Elle est restée stable par rapport à 2017. Cependant, elle enregistre une baisse depuis 2014 où elle était évaluée à 2,6%.

La richesse créée par les services de transport est évaluée à 275,745 milliards en 2018, soit une hausse de 9,0% par rapport à 2017.

Tableau XIII-1: Contribution des services de transports à la valeur ajoutée

	2014	2015	2016	2017	2018P	Var (%)
Production	851,44	916,85	972,66	1 031,14	1 104,65	7,1%
Importations	392,34	411,75	403,70	469,58	556,41	18,5%
Marges de transport	-324,50	-326,02	-309,64	-369,07	-445,25	20,6%
Subventions sur les produits	-7,29	- 6,25	- 6,10	-6,38	-5,04	-21,0%
TVA	0,23	0,20	0,22	0,25	0,30	20,6%
Total ressources	912,2	996,5	1 060,8	1 125,5	1 211,0	7,6%
Consommations Intermédiaires	597,64	679,34	729,11	778,09	828,91	6,5%
Dépenses de consommation finale	220,03	223,47	231,34	240,23	267,40	11,3%
Exportations	94,55	93,73	100,39	107,22	114,77	7,0%
VA (services de transport)	253,797	237,508	243,553	253,055	275,745	9,0%
PIB	9775	10508,7	11283,4	12191,8	12906,4	
Part VA transport/PIB	2,6%	2,3%	2,2%	2,1%	2,1%	

Source: ANSD. Comptes nationaux.

Les dépenses de consommation finale en services de transport effectuées par les ménages sont évaluées à 267,40 milliards de FCFA.

Selon le mode de transport, la plus grande contribution est apportée par le sous -secteur routier et s'établit à 44,0% suivi par les auxiliaires (13,6%) et le ferroviaire (5,8%). Le transport par eau continue d'enregistrer une faible contribution. Par ailleurs, le sous-secteur aérien a enregistré des pertes en 2018.

Tableau XIII-2: Contribution au PIB par mode de transport en 2018

Mode de transport	Production	CI ⁴⁵	VA	Part de VA (%)
Ferroviaire	21 930	5 828	16 102	5,8%
Routier	516 484	28 0876	235 608	44,0%
Par eau	16 153	11 586	4 567	1,5%
Aérien	34 363	58 319	-23 956	-8,1%
Auxiliaires	515 722	472 298	43 424	13,6%
Total	1 104 652	828 907	275 745	100%

Source: ANSD. Comptes nationaux.

Les ressources en services de transport proviennent essentiellement des unités économiques sous forme de production à hauteur de 91,9%. Les importations constituent 37,2% de l'offre de services de transport.

Les dépenses de consommations intermédiaires en services de transport destinées essentiellement aux entreprises qui s'établissent à 828,91 milliards de FCFA en 2018 ont augmenté de 6,5%.

Les échanges extérieurs de services de transport ont, quant à eux, connu un déficit qui ne cesse de s'aggraver depuis 2014. En effet, le déficit est passé en 2014 de 297,79 milliards FCFA à 441,64 milliards FCFA en 2018. Cet accroissement du déficit qui est dû à une hausse des importations relativement aux exportations, est alarmant et devrait pousser le Sénégal à investir dans le secteur pour renverser la tendance.

Tableau XIII-3 : Echanges extérieurs de services du transport

	2014	2015	2016	2017	2018
Exportations	94,55	93,73	100,39	107,22	114,77
Importations	392,34	411,75	403,7	469,58	556,41
Solde	-297,79	-318,02	-303,31	-362,36	-441,64

Source: ANSD. Comptes nationaux.

XIII.1.2. ANALYSE FINANCIERE DES ENTREPRISES FORMELLES DU SECTEUR

Les données présentées dans cette partie proviennent de la BDEF (Banque de Données Economiques et Financières) qui enregistre les états financiers des entreprises formelles. Sur la période d'étude, le tissu des entreprises formelles du transport est constitué à plus de 90% de celles du sous-secteur des services annexes et auxiliaires du transport (plus de 60%) et celles du routier (plus de 30%). En 2018,

-

⁴⁵ Consommation Intermédiaire (CI) ; Valeur Ajoutée (VA)= Production – CI.

le nombre d'entreprises formelles a baissé de 1,3%. En revanche, le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation ont respectivement progressé de 6,3%, 3,0% et 0,8%.

XIII.1.2.1. Evolution de l'effectif des entreprises formelles

Dans le graphique ci-dessous, le nombre d'entreprises en 2018 a reculé de 1,9%, alors qu'en 2017, il a progressé de 5,6% en raison de celui de l'effectif sur tous les secteurs, hormis celui du transport ferroviaire dont l'effectif est constant. Cette tendance baissière est la première depuis 2012. Quant à la structure, les entreprises de services annexes et auxiliaires de transport prédominent avec une représentativité de plus 64% en 2018, suivie de celles du secteur routier pour près de 30%. Près de 95% des unités sont constituées des secteurs des auxiliaires et des routiers.

Graphique XIII-1: Evolution de nombre d'entreprises formelles du secteur du transport

Source : ANSD. Banque de données Economiques et Financières (BDEF).

XIII.1.2.2. Le chiffre d'affaires des entreprises formelles

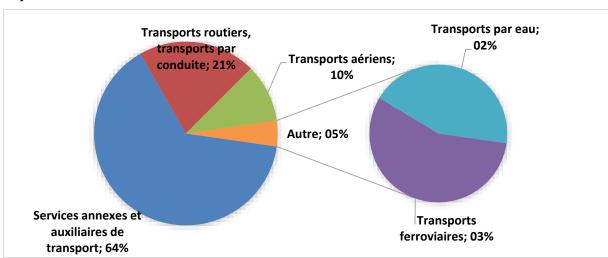
Le chiffre d'affaires des entreprises en 2018 a enregistré une hausse de 6,3% contre 6,0% en 2017. Depuis 2015, le chiffre d'affaires a connu des hausses de supérieures à 6%. Cet accroissement en 2018 est tiré par celui de tous les sous-secteurs, hormis celui du transport par eau. Alors que l'effectif a chuté de 1,9%, le chiffre d'affaires a progressé de 6,3%.

750 000 700 000 690 044 650 000 649 095 612 430 600 000 567 199 550 000 542 666 500 000 488 821 450 000 400 000 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018

Graphique XIII-2: Evolution du chiffre d'affaires (en million de FCFA)

Source : ANSD. Banque de données Economiques et Financières (BDEF).

La structure du chiffre d'affaires correspond à celle de l'effectif. En effet, les soussecteurs des auxiliaires et des transports routiers réalisent près de 84% du chiffre d'affaires du secteur du transport.



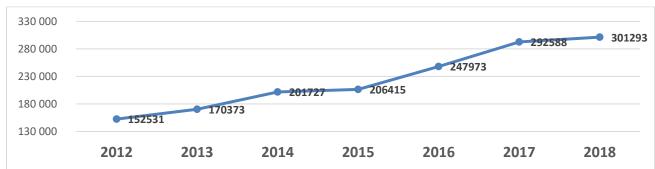
Graphique XIII-3 : Structure du chiffre d'affaires des entreprises de transport en 2018 (en %)

Source : ANSD. Banque de données Economiques et Financières (BDEF).

XIII.1.2.3. Valeur ajoutée des entreprises formelles du transport

La valeur ajoutée du secteur du transport qui constitue la richesse créée, a connu une croissance de 3,0%, alors qu'en 2017, elle s'est accrue de 18%. Cette progression de 2018 est la plus faible depuis 2012. En 2016 et 2017, la valeur ajoutée du secteur du transport a connu ses plus fortes augmentations respectivement de 20,1% et 18,0%.

Graphique XIII-4 : Evolution de la valeur ajoutée des entreprises du secteur (en million FCFA)

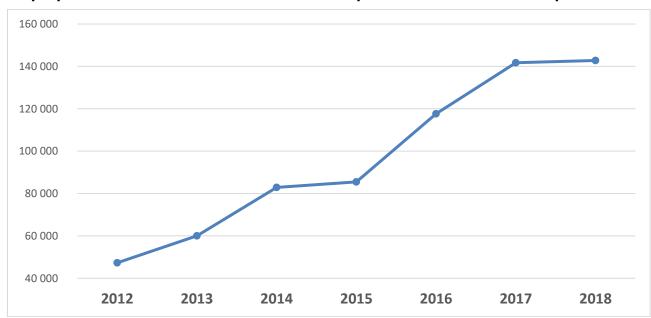


Source : ANSD – Banque de données Economiques et Financières (BDEF).

XIII.1.2.4. Evolution de l'excédent brut d'exploitation (EBE)

L'excédent brut d'exploitation qui mesure la capacité des entreprises à générer de la liquidité a progressé en 2018 de 0,8%, soit une décélération par rapport à 2017 où la hausse enregistrée est de 20,5%. Cette hausse est tirée par les entreprises du soussecteur des services annexes et des auxiliaires et amoindrie par le repli de l'EBE des sous-secteurs du ferroviaire et de l'aérien. Il faut noter que sur la période 2012-2017, l'accroissement le plus faible est de 20,5%.

Graphique XIII-5 : Evolution de l'excédent brut d'exploitation du secteur du transport



Source : ANSD. Banque de données Economiques et Financières (BDEF).

XIII.1.2.5. Evolution du taux de marge

Le taux de marge des entreprises du secteur formel est évalué par le rapport entre l'EBE et la valeur ajoutée s'établit en 2018 à 47,4% en légère baisse par rapport à 2017 où il était de 48,4%. Cette progression est tirée essentiellement par les sous-

secteurs de services annexes et auxiliaires (58,7%) et du transport routier (45,2%) et par eau (21,3%). Il faut noter que le taux est sur une tendance haussière depuis 2012 où il s'élevait à 28,4%.

60% 50% 40% 35,2% 35.6% 31,0% 30% 28,4% 20% 10% 00% 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018

Graphique XIII-6 : Evolution du taux de marge 46 des entreprises formelles du secteur du transport

Source : ANSD. Banque de données Economiques et Financières (BDEF).

XIII.1.3. LES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT

La pondération utilisée pour le calcul de l'indice des prix à la consommation évaluant la part du budget des ménages allouées au transport obtenues à partir de l'enquête budget consommation montre que les dépenses des ménages sont consacrées essentiellement aux services de transport routier de passagers, aux achats de carburants, de lubrifiants et de véhicules.

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution de l'indice des prix produits et services liés aux transports et montre que les prix de ce groupe ont progressé de 0,46%, alors qu'en 2017, ils avaient enregistré une légère hausse.

L'accroissement des prix du groupe transport est lié à celui des prix des services de transport (0,37%) et sur les achats de véhicules (0,27%) et atténué par le repli de ceux du sous-groupe « dépenses d'utilisation du véhicule » (-0,18%).

-

⁴⁶ Mesuré par le rapport entre l'Excédent Brut d'Exploitation et la Valeur Ajoutée (en %)

Tableau XIII-4: Evolution des de l'indice des prix du groupe « transport »

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Var (%)
Indice général	104,5	103,2	103,5	104,1	105,8	106,2	0,46%
Transports	105,7	105,9	103,7	102,2	102,2	102,4	0,21%
Achat de véhicules	95,3	95,5	95,5	95,2	94,6	94,9	0,27%
Automobile	95,2	95,5	95,5	95,2	94,5	94,8	0,29%
Cycle, motocycle et véhicule à traction animale	99,9	96,0	96,0	96,2	96,7	96,3	-0,33%
Dépenses d'utilisation des véhicules	110,9	111,4	102,1	96,3	96,2	96,1	-0,18%
Pièces détachées et accessoires	100,8	100,9	100,5	101,6	103,9	103,6	-0,27%
Carburants et lubrifiants	114,1	113,6	101,6	94,3	93,1	93,1	0,00%
Entretien et réparations de véhicules particuliers	100,8	106,0	103,3	103,6	105,0	104,0	-0,92%
Autres services relatifs aux véhicules personnels	106,7	106,3	106,1	106,1	106,1	106,1	0,00%
Services de transport	104,7	104,8	105,2	105,3	105,4	105,7	0,34%
Transport routier de passagers	104,9	105,2	105,3	105,3	105,3	105,3	0,02%
Transport aérien de passagers	103,3	99,7	103,6	105,1	106,2	107,8	1,59%
Autre type de transport de passagers et autre service de transport	100,9	100,9	101,0	101,2	104,3	119,7	14,80%

Source: ANSD

XIII.2. ANALYSE DE LA DYNAMIQUE SECTORIELLE PAR MODE DE TRANSPORT

La dynamique des activités de transport est analysée selon les quatre modes routier, aérien, maritime et ferroviaire. Il s'agit d'étudier ici les caractéristiques de l'offre pour le mode routier et le trafic en termes de passagers et de marchandises pour les autres.

XIII.2.1. ANALYSE DU TRAFIC PAR MODE

XIII.2.1.1. Le transport routier

L'analyse du trafic est effectuée dans ce chapitre à travers les types de moyen de transport existant. Le tableau ci-dessous présente le nombre de réseaux existants ainsi que le nombre de lignes qu'ils exploitent.

Dans la région de Dakar, sont présents sept réseaux de transports. La société DDD (Dakar Dem Dik) est la seule société publique de transport créée en 2001 après la liquidation de la SOTRAC (Société de Transport du Cap Vert). En 2019, le parc de la société est évaluée à 710 unités dont 352 sont fonctionnelles, soit un taux d'immobilisation de plus de 50%.

 \cap

Graphique XIII-7 : Evolution du nombre de voyageurs transportés par la Société Dakar Dem Dikk

Source : Ministère des Infrastructures des Transports terrestres et du Désenclavement (Lettre de Politique Sectorielle).

Pour faciliter la mobilité urbaine, l'AFTU (Association de Financement des Transports Urbains), association organisée en GIE (Groupement d'Intérêt Economique), a été créée en 2006 en vue du renouvellement du parc des cars rapides et des cars «NDiaga NDiaye». L'AFTU dispose d'un parc de 1 607 bus pour la région de Dakar et exploite 64 lignes.

Les bus d'AFTU sont aussi présents au niveau des autres régions du Sénégal avec une flotte de 450 bus répartie dans les 13 régions.

Pour les taxis, depuis 2016, suite au constat d'une importante offre dans la région de Dakar par les autorités, la délivrance de licences a été suspendue par le Ministère en charge du transport.

Tableau XIII-5: Nombre de lignes par réseau

Réseaux	Nombre de lignes
DDD (Dakar Dem Dik)	44
AFTU (Association de Financement des Transports Urbains)	64
Car Rapide	86
Car « Ndiaga Ndiaye »	52
Taxi « Clando »	191
Taxi collectif	41
Minicar	15

Source : Ministère des Infrastructures des Transports terrestres et du Désenclavement (Lettre de Politique Sectorielle).

XIII.2.1.2. Le transport aérien

Le mouvement d'aéronefs, le nombre de passagers et le volume du fret permettent d'évaluer le trafic du transport aérien. Les statistiques présentées portent sur les aéroports internationaux de Diass, de Ziguinchor et de Cap Skiring et sur les aérodromes de Kaolack et Kolda.

Le mouvement des aéronefs a enregistré une baisse de 4,1% en 2018 par rapport à 2017. Un repli en liaison avec celui des départs (-3,8%) et celui des arrivées (4,4%).

En 2018, le nombre de passagers a, par contre, connu une hausse de 12,6% par rapport à l'année précédente. Cet accroissement s'explique par celui du transit (21,4%), des arrivées (16,0%) et des départs (18,2%).

Il faut, toutefois, noter un contraste entre l'évolution du mouvement des aéronefs et celle des passagers.

Quant au fret, une hausse de 0,5% a été enregistrée en 2018 par rapport à 2017. Cette situation est due à l'augmentation du fret arrivé et contre balancé par les replis de celui des départs.

Tableau XIII-6: Situation nationale du trafic aérien

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation (%)
MOUVEMENTS D'AERONEFS (en nombre)	37 266	34 827	33 140	33 539	32 157	- 4,1
Départs	18 597	17 372	16 599	16 733	16 097	- 3,8
Arrivées	18 669	17 455	16 541	16 806	16 060	- 4,4
TOTAL PASSAGERS (en nombre)	1 972 928	2 004 020	2 078 756	2 199 274	2 477 013	12,6
Départs	903 894	922 810	981 844	1066451	1154175	8,2
Arrivées	878 237	902 710	960 393	978071	1134880	16,0
En transit	190 797	178 500	136 855	154836	187958	21,4
TOTAL FRET (en tonnes)	31 215	36 019	37 619	35235	35410	0,5
Départs	17 463	20 656	19 961	18195	13988	- 23,1
Arrivées	13 752	15 363	17 658	17040	21423	25,7

Source : Agence des Aéroports du Sénégal (ADS)

XIII.2.1.3. Le transport maritime

Le transport maritime au Sénégal est effectué à travers les ports de Dakar, Ziguinchor et Kaolack. Le trafic du Port autonome de Dakar constitue l'essentiel du trafic maritime. Les données présentées portent sur les activités de ce dernier. Le trafic maritime, évalué en agrégeant les débarquements et les embarquements, a augmenté de 2,8%. L'accroissement de 4,2% des débarquements explique l'évolution du trafic maritime. Toutefois, le repli des embarquements a amoindri la progression du trafic. L'accroissement des débarquements s'explique par la progression de ceux des hydrocarbures raffinés (+20,6%) et des produits de la mer (+4,1%). Ces deux produits constituent les principaux produits à l'exportation du Sénégal.

Pour ce qui des embarquements, le repli de 1,2% est en liaison avec le fléchissement de ceux du phosphate (15,8%) et des produits de la mer (11,0%).

Tableau XIII-7: Trafic du transport maritime (Port Autonome de Dakar) en milliers de tonne

(en milliers de tonnes)	2014	2015	2016	2017	2018	Va (%)
TOTAL DEBARQUEMENT	10930,3	11799,5	13263,0	14253,1	14851,5	4,2
-MARCHANDISES DIVERSES	8987,5	9585,3	10958,7	11788,3	12372,8	5,0
-PETROLE BRUT	653,6	989,4	1159,5	1199,7	997,4	-16,9
-HYDROCARBURES RAFFINES	1107,0	1042,7	930,3	995,6	1200,8	20,6
- PRODUITS DE LA MER	182,3	182,1	214,6	269,5	280,5	4,1
dont débarquement	72,2	80,4	97,5	132,0	166,4	26,0
transbordement	110,1	101,7	117,1	137,4	114,1	- 17,0
TOTAL EMBARQUEMENT	3727,4	4416,5	4671,2	5011,7	4949,5	-1,2
-MARCHANDISES DIVERSES	3167,8	3864,4	4186,2	3946,0	4039,0	2,4
-PHOSPHATES	380,2	317,5	234,6	792,2	667,1	-15,8
- PRODUITS DE LA MER	179,5	234,6	250,3	273,5	243,5	-11,0
TOTAL EMBARQT +DEBARQT	14657,7	16216,0	17934,2	19264,8	19800,8	2,8

Source : Agence Nationale des Affaires Maritimes du Sénégal (ANAMS)

XIII.2.1.4. Le transport ferroviaire

Le trafic ferroviaire porte sur les activités du Petit Train de la Banlieue (PTB) qui assure la liaison de Dakar-Thiès et de la société Transrail qui gère la liaison Dakar-Bamako dont la fonction principale est le transport de marchandises entre le Sénégal et les pays de la sous-région. Le Train Express Régional (TER) dont les travaux sont en cours remplacera le PTB, créé depuis 1987 et qui assure actuellement le transport de personnes. Vu le potentiel de ce mode de transport en terme de capacité et de rapidité, il constitue un important facteur d'intégration, puisque facilitant le flux des personnes et des biens.

L'activité du Petit Train de la Banlieue (PTB) a fortement baissé en 2018 par rapport à 2017. Ce qui s'explique par le démarrage des travaux du Train Express Régional qui occupe la même voie que le PTB.

Concernant la société Transrail en rapport avec la ligne Dakar Bamako, elle a cessé ses activités en liaison avec des ruptures de rail sur une partie. Ce qui rend non opérationnelle la ligne Dakar-Bamako.

Tableau XIII-8: Evolution du trafic de voyageurs et de marchandises

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	%
Trafic voyageurs du PTB (nombre de voyageurs)	2 434 021	2 562 718	2 826 488	2 711 589	3 087 299	2821999	981447	-65,2
Trafic de marchandises (tonne)	188 696	288 086	244 858	210 008	74 989	29957	0	-100,0
Exports de marchandises (tonne)	161 863	213 507	176 160	138 087	43074	18432	0	-100,0
Imports de marchandises (tonne)	26 833	74 579	68 698	71 921	31915	11525	0	-100,0

Source: PTB/TRANSRAIL SA

XIII.2.2. DEPENSES EN INFRASTRUCTURES DANS LE TRANSPORT

Les infrastructures sont des facteurs de développement dans le sens qu'elles facilitent la mobilité des populations dans leurs activités économiques et contribuent au désenclavement des zones. Le programme de réalisation d'infrastructures dans le domaine du transport, notamment routier est mis en œuvre par l'AGEROUTE (Agence des Travaux et de Gestion des Routes). L'année 2018 a vu la réalisation de grandes infrastructures dans le sous-secteur routier. S'agissant des autres modes tels que ferroviaire, des projets tels que Train Express Régional (TER) sont en cours. Pour le maritime, des réalisations sont en vue pour le désengorgement du port de Dakar par la construction de ceux de Dayane et de Daga Kholpa.

XIII.2.2.1. Infrastructures de transport routier

Dans le sous-secteur du transport, plusieurs réalisations ont été faites dans l'ensemble du territoire.

En 2017, les résultats en termes de réalisations d'infrastructures routières sont :

- la route Joal-Samba DIA-Djiffer ;
- la bretelle de Fimela, les travaux de la route Fatick-Kaolack, la réhabilitation de la route Dinguiraye Nioro Keur Ayib et Passy-Sokone.

En 2018, les infrastructures qui ont été achevées sont :

- l'autoroute Ila Touba ;
- l'autoroute AIBD-Thiès et AIBD-Malicounda
- la réhabilitation de la nationale 2 entre Ndioum, Ourossogui et Bakel.

PROMOVILLES (Programme de Modernisation des Villes du Sénégal) a contribué à la réalisation de beaucoup de projets routiers et d'assainissement pour améliorer la mobilité urbaine à Dakar et dans les collectivités territoriales.

Ainsi, pour l'année 2018, 402 milliards ont été investis dans la construction d'infrastructures routières contre 450 milliards en 2017, soit une baisse de 48 milliards en valeur absolue. Les dépenses de 2017 ont fléchi de 28 milliards par rapport à 2016. Sur ce montant consacré aux infrastructures en 2018, plus de 50% constitue la contribution des partenaires techniques et financiers. Le FERA (Fonds d'Entretien Routier Autonome), fonds réservé à l'entretien du réseau routier, s'élève à 40 milliards en 2018. Ce programme d'entretien du réseau routier a permis d'améliorer la qualité du réseau avec 82% en bon et moyen état pour les routes revêtues et 55% de bon pour les routes en terre.

A côté de la réalisation de grandes infrastructures nationales, l'Etat a mis en place les projets PROMOVILLES (Programme de Modernisation des Villes du Sénégal) et PUDC (Programme d'Urgence de Développement Communautaire) en vue de la construction d'ouvrages qui contribuent à l'accessibilité des zones rurales et faciliter la mobilité dans les zones urbaines.

XIII.2.2.2. Infrastructures de transport aérien

Les infrastructures de transport aérien sont constituées des aéroports internationaux de Diass, de Ziguinchor et de Cap Skiring et des aérodromes régionaux, à savoir ceux de Saint-Louis, Kaolack et Tambacounda. L'Aéroport International Blaise DIAGNE (AIBD) de Diass dans la région de Thiès a démarré en décembre 2017 ses activités et l'Aéroport International Léopold Sédar Senghor (LSS) est réservé aux vols militaires et spéciaux. L'Etat s'est engagé dans le projet de redynamisation des aérodromes et à renforcer le transport aérien intérieur.

XIII.2.2.3. Infrastructures du transport maritime

Les activités du sous-secteur du transport maritime sont concentrées essentiellement au Port autonome de Dakar. Il dispose de trois terminaux, à savoir le terminal à conteneurs dont la gestion est confiée depuis 2008 à la société Dubaï Port World (DPW), le terminal RORO du môle 2 dont le groupe Bolloré est depuis 2014 le concessionnaire et le terminal à vrac concédé en 2014 à Necotrans.

Dans le cadre du PSE, l'Etat a envisagé la construction des ports de Dayane afin de désengorger celui de Dakar. Il est aussi prévu la construction d'un port sec dans la région de Tambacounda.

XIII.2.2.4. Infrastructures ferroviaires

Le développement du réseau ferroviaire constitue une opportunité pour le Sénégal et la sous-région. Ainsi, l'Etat s'est engagé dans la réalisation du train Express régional qui va permettre de faciliter le déplacement entre le centre-ville de Dakar et l'AIBD. Les travaux entamés sur le TER ont entrainé un repli des activités des lignes ferroviaires du Petit train de la Banlieue (PTB) et de Transrail sur Dakar-Bamako.

XIII.2.3. SITUATION DU RESEAU ROUTIER DU PARC ROULANT ET DES CONDITIONS DE TRANSPORT

Cette partie illustre l'état du réseau routier, la structure du parc automobile et de la sécurité routière.

XIII.2.3.1. Situation du réseau routier

Depuis 2014, le réseau routier du Sénégal qui s'étale sur 16 495 km n'a pas réellement évolué. En effet, la politique de l'Etat en matière d'infrastructure s'est orientée plus vers l'amélioration de la qualité du réseau existant plutôt que de l'étendre.



Graphique XIII-8 : Evolution du réseau routier en (km)

Source: AGEROUTE

Ainsi, en 2018, sur les routes revêtues, 79,7% sont de bonne qualité. Cette proportion était de 80,1% en 2017. Il faut, toutefois, noté le bon significatif de la proportion de routes en bon état à partir de 2015, passant de 54,6% en 2014 à 74,0% en 2015. Cette situation contribue à améliore les conditions de déplacement des personnes et des biens.

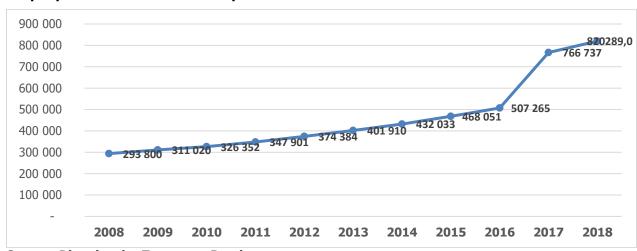
90% 80% 80.1% 77,0% 74,0% 70% 60% 55% 54,6% 50% 40% 30% 20% 10% 0% 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018

Graphique XIII-9: Evolution des routes revêtues en bon/moyen état

Source : AGEROUTE (Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

XIII.3. SITUATION DU PARC AUTOMOBILE

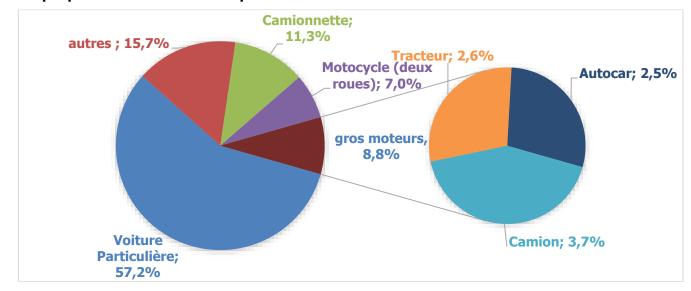
Le parc automobile du Sénégal est constitué de l'ensemble des moyens de déplacement motorisé. Il est évalué en 2018 à 820 289 contre 766 737, soit une hausse de 7%. Toutefois, il faut noter l'accroissement de 51,2% en 2017.



Graphique XIII-10: Evolution du parc automobile

Source: Direction des Transports Routiers

Le parc est composé en 2018 de 57% de voitures particulières, de 11,3% de camionnettes et 7% de motocycles.



Graphique XIII-11: Structure du parc automobile en 2018

XIII.3.1. EVOLUTION DU NOMBRE DE VEHICULES NOUVELLEMENT IMMATRICULES SELON L'ETAT

Tableau XIII-9: Evolution des nouvelles immatriculations (nombre)

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de véhicules neufs	10954	10607	10713	10054	10645
Nombre de véhicules d'occasions	19347	22307	27041	21376	23317
Total véhicules	30301	32914	37754	31430	33962

Source: Direction des Transports Routiers

Le parc automobile du Sénégal a connu une hausse de 83% en 2015. La région de Kaffrine a enregistré la progression la plus importante, soit 518% suivie de celles de Sédhiou (295%) et de Kédougou (184%). Tandis que la région de Dakar enregistre une progression de 74%, la région de Louga a, par contre, connu une progression modérée, soit 51%.

XIII.3.2. IMPORTATIONS DE MATERIEL DE TRANSPORT

Le matériel de transport roulant au Sénégal est essentiellement importé, puisqu'il n'existe pas d'industrie de fabrication.

En 2018, les importations en matériel de transport ont augmenté de 17,9%, alors qu'en 2017, elles n'ont cru que de 0,9%.

La hausse des importations de 17,9% est en rapport avec celles du matériel du transport maritime (363,2%), du transport ferroviaire (219,6%), des véhicules de transport en commun (55,3%) et dans une moindre mesure des pièces détachés

(9,9%), des véhicules de transport de marchandise (6,3%) et des véhicules particuliers (5,5%). Il faut, cependant, noter le repli des importations de matériel de transport aérien (-62,2%) et de motocycles et bicyclettes (-29,3%).

Les hausses enregistrées sur les importations de matériel de transport maritime et ferroviaire s'explique par les grands investissements que l'Etat est en train de réaliser dans ces secteurs, notamment le TER et le port de Dayane.

Tableau XIII-10: Structure des importations de matériels de transport (En million de FCFA)

Produit	2014	2015	2016	2017	2018	Var
Matériel pour transport ferroviaire	2 238	2 448	3 575	3351	10709	219,6%
Véhicule pour transport en commun	16 024	12 917	41 697	4542	7053	55,3%
Véhicule particulier	70 999	70 760	83 162	104618	110395	5,5%
Véhicule pour transport de marchandises	48 758	61 511	55 034	63400	67402	6,3%
Pièces détachées de véhicule	19 989	23 145	26 854	222601	244538	9,9%
Motocycle et bicyclette	5 755	4 165	5 066	12863	9095	-29,3%
Transport aérien	958	597	670	2893	1094	-62,2%
Transport maritime	1 670	9 891	10 423	13354	61863	363,2%
Autres matériels de transport	29 227	42 270	43 457	43457	43457	0,0%
Total Transport	348 006	389 925	466 982	471 082	555 608	
Evolution	12,9%	12,0%	19,8%	0,9%	17,9%	

Source : ANSD

XIII.3.3. SECURITE ROUTIERE

Le tableau ci-dessous présente les données sur le nombre d'accidents corporels sur l'ensemble du territoire. En 2018, le nombre d'accidents s'est replié de 6,9% après un fléchissement de 9,3% en 2017. Le nombre de décès à la suite de ces accidents a également connu une baisse de 3,6%, alors que depuis 2015, cet effectif ne cesse de s'accroitre. L'amélioration du réseau routier a entrainé un accroissement des accidents parallèlement et des décès. A cet égard, l'amélioration de la route doit s'accompagner du respect des normes sécuritaires par la mise en place de points de contrôle.

Tableau XIII-11: Evolution du nombre d'accidents corporels et du nombre de décès

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'accidents corporels	4568	3839	4760	4669	4234	3940
Nombre de décès	570	518	569	604	635	612
Evolution du nombre d'accidents corporels		-16,0%	24,0%	-1,9%	-9,3%	-6,9%
Evolution du nombre de décès		-9,1%	9,8%	6,2%	5,1%	-3,6%

Source: Direction des Transports Routiers

La sécurité routière est évaluée à travers les données obtenues par les services de secours, notamment les sapeurs-pompiers. Selon la nature de l'accident, la part des décès à la suite d'un heurt de véhicule est de 28,76%, suivi de celle venant de collision entre véhicules automobiles (15,52%) et de celle à la suite d'un dérapage et renversement de véhicule (15,52%).

Carambolages de autres; 8,82% véhicules automobiles; 2,78% Piéton renversé par un véhicule automobile; Dérapage et chute de 28,76% cyclomoteur; 3,59% Dérapage de véhicule. Automobile; 5,23% Dérapage suivi de heurt; 6,21% Cyclomoteur renversé par véhicule **Collision entre** automobile; 13,56% véhicules automobiles; 15,52% Dérapage suivi de renversement véhiculeautomobile; 15,52%

Graphique XIII-12 : Répartition des décès suite à un accident en 2018

Source: Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers (BNSP)

Conclusion

La contribution des services de transport au Produit Intérieur Brut en 2018 s'élève à 2,1%. En termes d'apport au PIB, les modes de transport ne sont pas équitablement répartis. En effet, le transport routier est celui qui apporte la part la plus importante dans les services de transports avec 44%, suivi des services annexes et auxiliaires des transports avec 13,5%.

La société Dakar Dem Dikk qui est la seule société publique avec un parc de 350 bus opérationnels, a enregistré plus de 42 millions de voyageurs transportés dans la région de Dakar en 2018. Le transport maritime, dont le trafic est évalué par l'agrégation des débarquements et des embarquements, a enregistré une hausse de 2,8%. En outre, pour le trafic ferroviaire, le nombre de passagers du PTB a connu une chute de 65,2%, alors que la société Transrail n'a pas fonctionné en 2018.

En matière d'investissement, les grands projets sur les infrastructures routières sont orientés vers l'amélioration de la qualité du réseau existant. Ainsi, la part du réseau en routes revêtues est passée de 77% en 2016 à 79% en 2018.

Les grands projets du Sénégal, présentement, sont orientés sur les travaux de construction du Train Express Régional (TER) et ceux du BRT, de l'autoroute à péage AIBD-Mbour-Thiès, de l'autoroute Thiès-Touba, du port de Ndayane, de la rénovation des aéroports secondaires et de l'élargissement des lignes de chemin de fer pour faciliter l'accessibilité aux zones économiques. Ces travaux sur le TER devraient redynamiser le sous-secteur du ferroviaire.